

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	52

CONVOCACTION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe SPANC -  
Affectation des résultats 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

**Représenté :** François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Fabrice GLORIA

**Absente :** Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-092-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances, propose d'affecter les résultats 2023 du budget annexe SPANC de la manière suivante.

En l'absence d'excédent de fonctionnement il n'est pas possible d'affecter des crédits au compte 1068 pour absorber le déficit d'investissement. Les déficits sont donc reportés dans les deux sections.

<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	4 920,00
<b>Rappel du résultat de fonctionnement</b>	-4 278,46
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00
<b>Report à la section de fonctionnement (002)</b>	-4 278,46
<b>Report à la section d'investissement (001)</b>	-4 920,00

- Après avoir voté, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur le Président,

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats du budget annexe SPANC proposée ci-dessus.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024  
Publié en ligne le 15 AVR. 2024  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-092-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024